

LISTE DU CANADA

Numéro	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
0709.90.41	---Rhubarbe: ----Importée au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, mais n'excédant pas 12 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars .....	2.21 ¢/kg mais pas moins de 5%	C
0709.90.49	---Autres .....	En fr.	D
0709.90.51	---Maïs doux en épi, importé au cours d'une période spécifiée par une ordonnance du Ministre ou du sous-ministre, mais n'excédant pas 12 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars: ----En paquets d'un poids n'excédant pas 2,27kg chacun .....	3.31 ¢/kg mais pas moins de 15%, plus 5%	C
0709.90.52	----En vrac ou en paquets d'un poids excédant 2,27kg chacun .....	3.31 ¢/kg mais pas moins de 15%	C
0709.90.60	---Autres maïs doux en épi .....	En fr.	D
0709.90.91	---Autres: ----Pousses de bambou, feuilles de cactus (nopales) câpres, cardons, feuilles de coriandre (Chinese ou Mexican parsley ou Yen Sai), jicama, cerfeuil, gombo (ketmies), olives, tomates arbustives (tomates du Cap), estragon, tomatillos, topedos, verdolagas et châtaignes d'eau (macres) .....	En fr. 5%	D C
0709.90.99	----Autres .....	En fr. 5%	C
07.10	Légumes, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés.		
0710.10.00	-Pommes de terre .....	10%	C
	-Légumes à cosse, écosés ou non:		
0710.21.00	--Pois ( <i>Pisum sativum</i> ) .....	15%	C
0710.22.00	--Haricots ( <i>Vigna spp.</i> , <i>Phaseolus spp.</i> ) .....	15%	C
0710.29	---Autres		
0710.29.10	----Pois chiches, lupins, cajans (pois cajans ou ambrevades) et graines de guarée .....	En fr.	D
0710.29.90	----Autres .....	15%	C